

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Histoire, patrimoines, études européennes

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master *Histoire, patrimoines, études européennes (HPEE)* résulte du regroupement de masters antérieurs des universités de Nancy et Metz, ce qui explique la formation bi-site (Nancy et Metz) actuelle. Le master *HPEE* a pour finalité de délivrer une formation de haut niveau dans trois spécialités :

- *Sciences historiques (SH)* (Nancy et Metz). Cette spécialité comprend trois parcours dès la première année : *Politique, cultures, sociétés (PCS)*, à Nancy ; *Sciences de l'antiquité et du moyen-âge (SAMA)*, à Nancy ; *Politique et conflits (PC)*, à Metz.

- *Patrimoines et Archéologie (PA)*, qui comprend également trois parcours : *Patrimoines-arts-histoire (PAH)*, à Nancy ; *Archéologie*, à Nancy ; *Édition musicale et musicologie (EMM)*, présent à Nancy et à Metz.

- *Études européennes et internationales (EEI)*, uniquement à Nancy.

Ces spécialités sont adossées aux laboratoires de recherches HISCANT-MA (Histoire et culture de l'antiquité et du moyen-âge) et CRULH (Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire) de l'Université de Lorraine. Les parcours professionnalisants (ceux de la spécialité *Patrimoines et archéologie* et la spécialité *EEI*) visent à former des spécialistes dans ces domaines.

### Analyse

Objectifs
<p>Le master <i>Histoire, patrimoines, études européennes (HPEE)</i> a pour finalité de délivrer une formation de haut niveau dans trois spécialités (<i>Sciences historiques, Patrimoines et archéologie, Études européennes et internationales</i>), divisées en cinq domaines (histoire, études européennes et internationales (EEI), histoire de l'art, archéologie et musicologie). Ces spécialités sont adossées aux laboratoires de recherches HISCANT-MA et CRULH de l'Université de Lorraine (UL). Les parcours professionnalisants (ceux de la spécialité <i>Patrimoines et archéologie</i> et la spécialité <i>EEI</i>) visent à former des spécialistes dans ces domaines.</p> <p>Avec ce master <i>HPEE</i>, l'Université de Lorraine souhaite répondre à une demande régionale.</p>

### Organisation

Le master *HPEE* résulte du regroupement de masters antérieurs des universités de Nancy et Metz, ce qui explique la formation bi-site (Nancy et Metz) actuelle. Il comprend actuellement trois spécialités :

- *Sciences historiques (SH)* (Nancy et Metz). Cette spécialité comprend trois parcours. Deux des parcours sont thématiques : *Politique, cultures, sociétés (PCS)* à Nancy et *Politique et conflits (PC)* à Metz. Le troisième parcours est chronologique : *Sciences de l'antiquité et du moyen-âge (SAMA)* à Nancy. Ce partage toutefois peut laisser penser que les deux parcours thématiques reprennent d'anciennes divisions des deux sites, qu'il faudrait repenser.

- *Patrimoines et archéologie* avec trois parcours : *Patrimoines-arts-histoire (PAH)* et *Archéologie*, uniquement à Nancy et *Édition musicale et musicologie (EMM)*, présent sur les deux sites, ce dernier manquant de visibilité dans l'intitulé général de la formation.

- *Études européennes et internationales (EEI)*, uniquement à Nancy.

L'étudiant de première année de master (M1) a le choix entre les trois spécialités et il doit également faire le choix d'un parcours. Mais tous les étudiants suivent les cinq unités d'enseignement (UE) du tronc commun, ainsi que, en fonction du choix, les UE spécialisées. En deuxième année de master (M2), toutes les UE sont plus spécialisées, hormis l'enseignement des langues, qui fait partie du tronc commun. Du fait du tronc commun, l'étudiant peut changer de spécialité à la fin du M1.

Il faut noter qu'en M1 et M2, les heures de cours magistraux (CM) sont beaucoup plus nombreuses que les travaux dirigés (TD) et que le ratio heures CM - heures TD / crédits européens (ECTS) n'est pas toujours très cohérent. Par exemple : en M1 *SH* (Metz) : U11 = 36 heures TD = trois ECTS / U12 = 18 heures CM = trois ECTS / U13 = 12 heures CM = six ECTS / U14 = 16 heures CM = neuf ECTS / U15 = 16 heures CM = neuf ECTS / U21 = 24 heures TD = trois ECTS / U23 = 18 heures CM et 15h TD = trois ECTS / U25 = 24 heures CM = neuf ECTS. On notera cependant une certaine disparité pour les volumes horaires entre Metz et Nancy (notamment dès l'UE 14).

### Positionnement dans l'environnement

Ce master pluridisciplinaire se situe dans le champ *Sciences humaines et sociales (SHS)*. Bi-site, il rassemble des enseignants-chercheurs des départements d'histoire de Nancy et de Metz et d'histoire de l'art de Nancy, ainsi que des extérieurs (spécialistes des musées, des centres de documentation et bibliothèques, des monuments historiques, de l'archéologie, de l'économie et des sciences juridiques).

De plus, les deux parcours de la spécialité *PA*, sont en partie mutualisés avec la géographie, accentuant l'ancrage régional. Cette spécialité tente de se rapprocher des départements d'information-communication et de sociologie, notamment pour la formation autour du musée archéologique de l'Université de Lorraine (avec un cofinancement avec la région lorraine). Le parcours *EMM*, centré sur l'édition musicale, est une formation unique en France, qui est une voie complémentaire et parallèle aux masters des métiers du livre et de l'édition. Le parcours *SAMA* a également établi un partenariat avec la Maison de la finance.

Le master *HPEE* a le soutien des collectivités locales (Conseil régional, Conseils généraux, Communautés urbaines) et diverses institutions culturelles régionales.

Pour les disciplines du domaine de l'histoire, l'Université a fait le choix d'un master « de proximité », notamment du fait que près de la moitié des étudiants du master *HPEE* sont boursiers, afin de leur permettre d'avoir une formation de qualité à proximité de chez eux, même si des formations comparables existent à l'Université de Reims Champagne-Ardenne ou à l'Université de Strasbourg, qui offre une gamme d'enseignements plus larges.

Les parcours de master semblent bien intégrés dans l'environnement culturel et professionnel de la Lorraine, sans pour autant négliger des collaborations avec des institutions nationales (Musée d'Orsay, Ecole française d'Athènes). Au niveau international, la dimension transfrontalière est prise en compte essentiellement par la spécialité en *EEI*.

L'Université de Lorraine s'adressant à un public de proximité ne paraît pas entrer en concurrence avec les autres institutions.

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique (EP) s'investit dans les enseignements de parcours. Elle est organisée par site avec les enseignants-chercheurs et les intervenants extérieurs mais il ne semble pas y avoir de représentants étudiants. L'EP se réunit souvent de façon informelle, dans le cadre des départements et des sous-sections de ces départements, pour faire le point sur les enseignements proposés et régler les problèmes pratiques liés aux parcours et aux spécialités avec la volonté de coordonner et d'harmoniser le contenu des enseignements dans les deux sites.

L'équipe de formation (EF) est composée, de façon équilibrée, avec des membres des deux sites. Elle comprend les responsables de la mention, ceux des spécialités *EEI*, *SH*, *PA*, des professionnels et un représentant de l'orientation et l'insertion professionnelle. Il faut y ajouter les directeurs des deux laboratoires (CRULH et HISCANT-MA), et deux représentants des « anciens » étudiants du master. L'équipe de formation s'est relativement peu réunie au cours du quadriennal en cours mais on note, depuis peu, des réunions un peu plus fréquentes.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les résultats, certes partiels, des enquêtes menées par l'Université de Lorraine, laissent à penser que la plupart des étudiants du master *HPEE* ont trouvé un emploi, essentiellement en contrat à durée déterminée (CDD).

Si l'on compare, par spécialités, les données de 2013-2014 et 2015-2016 (nombre d'étudiants en M2) :

- *Sciences historiques* : *SAMA* de 5 à 9, *PCS* de 15 à 13, *PC* de 15 à 11.

- *Patrimoine et archéologie* : *Archéologie* de 8 à 3, *PAH* de 19 à 21 (il n'y a pas de données pour *EMM*).

- *Études européennes et internationales* de 20 à 27.

On peut remarquer que, globalement, les chiffres sont assez stables, et qu'ils demeurent cependant relativement bas pour l'Université de Lorraine. Certes, cela peut s'expliquer par la concurrence du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, mais ce n'est pas l'unique raison. Le master *HPEE* manque d'attractivité : maquettes pas assez lisibles, parcours proposés trop nombreux et divers, notamment en histoire.

Du fait de son ancrage régional, le parcours *PAH* est attractif ; il tend aussi à s'ouvrir au niveau national (partenariat avec le musée d'Orsay) ; il en va de même pour l'archéologie (cours en lien avec les fouilles de Delphes et d'Érétrie, programme commun aux Écoles françaises d'Athènes et de Rome). Quant au parcours *Éditions musicales et musicologie*, il a établi un partenariat avec les éditions musicales Symétrie.

La spécialité *EEI*, où interviennent sept professionnels, semble pour les étudiants qui s'y inscrivent une bonne possibilité d'insertion professionnelle. Les stages sont d'ailleurs effectués dans le cadre régional et transfrontalier. Ce n'est donc pas un hasard si les lieux de travail des étudiants issus de la spécialité *EEI* sont la région lorraine (57 %), le Luxembourg (24 %).

Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois pour l'ensemble de la mention apparaît d'environ 80 % pour l'année 2012 (dernière année disponible). Les emplois mentionnés toutefois ne sont précisés que pour la spécialité *EEI*, où on évoque une grande variété des débouchés.

Pour les spécialités *Sciences historiques* et *Patrimoine et archéologie*, entre 20 et 50 % des étudiants (données de 2012 et 2013) poursuivent les études après le master, essentiellement pour préparer un concours.

### Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs de master sont rattachés à deux laboratoires : Centre de recherche universitaire lorraine d'histoire (CRULH) et Histoire et cultures de l'antiquité et du moyen-âge (HISCANT-MA). Les thématiques choisies correspondent aux axes thématiques développés dans ces deux laboratoires. Les enseignants-chercheurs entretiennent également des contacts avec d'autres laboratoires régionaux (Centre de recherche sur les cultures et les littératures européennes - CERCLE), voire avec les universités proches.

L'implication des étudiants en master, au niveau de la recherche, paraît aussi bonne : ils sont incités, durant tout leur parcours, à participer aux différents colloques, journées d'étude, séminaires, etc., organisés par leurs équipes d'accueil (EA). Grâce aux différentes UE de spécialités, les étudiants peuvent acquérir la méthodologie de la recherche nécessaire, notamment pour la préparation de leurs mémoires.

Si la place de la recherche est bien présente tout au long des deux années de master, il n'en demeure pas moins que la multiplicité des cours semble parfois préjudiciable à la bonne réalisation des mémoires de master.

### Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est très importante dans la spécialité *EEI*, ce qui explique son attrait grandissant auprès des étudiants.

La spécialité *PA*, avec son cursus et ses stages, peut permettre une insertion professionnelle, surtout dans le cadre régional mais l'on ne dispose pas d'études statistiques précises.

Pour la spécialité *SH*, la formation se veut logiquement plus généraliste mais l'acquisition de la méthodologie de recherches permet, ici comme ailleurs, de donner des capacités très appréciées par le monde du travail : maîtrise de l'information, de la rédaction, de l'esprit critique et de synthèse, pour les « meilleurs étudiants », qui peuvent ainsi s'orienter vers d'autres professions, d'autres concours de la fonction publique, voire se réorienter avec succès vers le master *MEEF*.

Si les objectifs des formations paraissent tout à fait pertinents, il serait peut-être souhaitable d'offrir l'étude d'une seconde langue vivante facultative, notamment du fait de la situation géographique de la Lorraine et de la place accordée au patrimoine et au tourisme dans les débouchés professionnels.

### Place des projets et des stages

Les stages occupent une place importante dans le master *HPEE*. C'est dans la spécialité *EEI* que les stages (basés sur une convention de stage) sont les plus importants : de deux à quatre mois en M1 (coef. 20/26), de quatre à six mois en M2, soit tout le semestre 4. Cela permet de placer les étudiants dans le contexte professionnel, chaque stage donnant lieu à la rédaction d'un mémoire. Dans la spécialité *PA*, un stage de trois à six semaines minimum suivant les parcours est obligatoire en M1 ; la durée des stages n'est cependant pas précisée pour le parcours en musicologie. Pour la spécialité

<p><i>SH</i>, les stages, prévus dans la maquette, sont peu importants, la finalité de la formation demeurant la réalisation d'un mémoire de recherche.</p> <p>La recherche de stage est du ressort des étudiants mais elle est facilitée dans les spécialités et/ou parcours où interviennent des professionnels et par les bons contacts qu'ont les enseignants-chercheurs dans les milieux professionnels liés à leur formation.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>
<p>La place de l'international semble importante, l'Université de Lorraine ayant un partenariat avec l'Université de La Sarre, des séminaires communs avec les universités de Luxembourg et de Louvain et des échanges avec des universités canadiennes (Québec), japonaises (Kanazawa, Waseda et Shizuoka) et américaines (Baltimore, La Crosse). A cela s'ajoutent les accords ERASMUS avec de nombreux pays européens et l'organisation de colloques et de conférences avec des enseignants étrangers. L'ouverture sur l'international est visible aussi à travers le choix de problématiques à dimension internationale.</p> <p>Malgré la volonté affichée d'un développement important de l'international, les effectifs des étudiants étrangers sur le site de Nancy sont faibles (deux en M2 en 2015-2016) et le master <i>HPEE</i> envoie et reçoit un tout petit nombre d'étudiants par le biais des échanges ERASMUS.</p> <p>Hormis dans la spécialité <i>EEI</i>, la place de l'étude des langues étrangères est souvent faible et il n'est pas possible de pouvoir suivre des cours de langues pour débutants. Il serait intéressant, pour le parcours <i>EEI</i>, de mettre en place des cours en anglais, compte tenu des buts affichés par cette formation (par exemple : droit des affaires, etc.). Pour le patrimoine notamment, compte tenu des métiers envisagés situés dans une région transfrontalière, on pourrait aussi suggérer un renforcement de l'apprentissage des langues étrangères (au moins une seconde langue, même au niveau débutant).</p> <p>Au total, la place de l'international n'est donc pas si importante que cela.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Tout étudiant de SHS, titulaire d'une troisième année de licence (L3), est admis directement en M1. La spécialité <i>EEI</i>, n'offrant qu'un nombre de places limitées, l'admission est directe pour les étudiants de L3 parcours <i>EEI</i>. Pour tous les autres cas, l'admission se fait après examen des dossiers, y compris ceux ayant un dossier de validation des études supérieures (VES) ou de validation des acquis professionnels (VAP). L'entrée en M2 est acquise pour les titulaires d'un M1 <i>HPEE</i>. Une commission détermine le nombre d'UE validées pour les titulaires d'une ancienne maîtrise ou d'un concours de l'enseignement secondaire (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou agrégation).</p> <p>Peu de personnes insérées dans la vie professionnelle choisissent le master <i>HPEE</i> pour reprendre leurs études ou compléter leur cursus universitaire : en 2013/2014, pas d'étudiant de ce type ; en 2014-2015, moins d'une dizaine en M1 et M2. Cependant, il y a une volonté de se tourner vers les titulaires d'un concours d'enseignement afin de les engager dans la recherche.</p> <p>Il faut souligner, dans la spécialité <i>SH</i>, le projet de création d'un certificat universitaire à Metz pour accueillir des officiers afin de leur permettre de préparer le concours de l'Ecole supérieure de Guerre dans le parcours <i>PC</i>.</p> <p>Des passerelles sont possibles entre les parcours et il est possible de changer d'orientation au terme du M1. La spécialité <i>EEI</i> et le parcours en musicologie, par leur forte spécialisation, semblent se prêter moins bien à un changement d'orientation.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Les masters sont composés de cours, de séminaires de recherche, de TD et de stages, propres à chaque spécialité, voire parcours ; en <i>PA</i>, s'y ajoutent des enseignements théoriques et pratiques sur les deux disciplines. Il y a cependant un déséquilibre entre le semestre 1, très lourd, avec de nombreuses épreuves et les autres semestres. Les enseignants souhaiteraient plus de liberté sur le choix du type d'épreuve et envisagent l'introduction d'une « dose » de contrôle continu dans le courant du semestre, d'autant que la part de TD augmentera dans l'offre de formation.</p> <p>Les consignes d'élaboration des mémoires de master (en M1 et en M2) sont très diverses et les mémoires ont des formes très variables. Il est donc, là aussi, nécessaire d'aller vers plus d'harmonisation à l'intérieur des spécialités (sur le modèle du parcours <i>SAMA</i>).</p> <p>L'enseignement de l'informatique fait partie du tronc commun notamment pour la maîtrise des outils informatiques. Il semble que, malgré quelques rappels sur les pratiques informatiques adoptées dans divers parcours, la place du numérique n'est pas à la hauteur de celle qu'on pourrait espérer.</p>

<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Si les modalités d'enseignement diffèrent quelque peu selon les spécialités, de façon générale, l'évaluation se fait lors de séminaires de recherche et de TD ; s'y ajoute la réalisation d'un mémoire de recherche ou de stage. L'importance du mémoire est bien prise en compte dans la répartition des ECTS. Cependant le premier semestre, où la charge des cours est plus importante, nécessiterait une réorganisation dans les modalités d'évaluations, peut-être en les mettant en liaison avec des travaux utiles à la rédaction du futur mémoire. Chaque étudiant, que ce soit au niveau du M1 ou du M2, doit soutenir un mémoire ou un rapport de stage (M1) devant un jury, à la fin de l'année universitaire. Les jurys d'examen sont répartis sur les deux sites ; ils se réunissent une fois par an, à la fin de l'année universitaire. Cependant, différentes commissions, qui ne tiennent pas lieu de jurys, se réunissent après chaque session d'examen et émettent des avis. Il n'existe pas de commission pour harmoniser les évaluations dans les deux sites.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'acquisition des compétences transversales générales et spécifiques dans la formation est en cohérence avec les différents enseignements proposés, tant dans les TD que dans les cours et les stages, comme le montre le détail des compétences, fait spécialité par spécialité. Cependant, le master <i>HPEE</i> « n'a pas été véritablement pensé en fonction de l'approche par compétences ».</p> <p>Peut-être faudrait-il plus insister sur les compétences générales à acquérir pour aborder le monde de l'emploi et les divers concours de catégorie A et donc valoriser les compétences acquises en M1 et M2.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>On dispose de très peu de renseignements sur le sujet fournis par un organisme de l'UL (Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité - DAPEQ). Au niveau du master <i>HPEE</i>, les chiffres les plus récents datent de 2013. On constate une baisse constante (sauf en <i>PA</i>) du nombre des diplômés entre 2009 et 2013 (de 112 à 74). Sur les 74, 20 ont poursuivi des études, sept ont passé des concours, deux se sont inscrits en doctorat et 37 sont entrés dans la vie active. Le tableau de l'insertion professionnelle des diplômés 18 mois après l'obtention du master n'est pas à jour (les derniers chiffres datent de 2012). Il est important de réactualiser toutes les données pour pouvoir apprécier les qualités et les défauts de la formation.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>La mise en œuvre d'un processus d'évaluation est en cours d'aménagement et il devrait être opérationnel dès 2016. Le conseil de perfectionnement (CP) comprend, en plus des responsables des spécialités, les directeurs des laboratoires et deux représentants des anciens étudiants de master. Le CP ne semble s'être réuni qu'une fois, le 10 février 2016, mais il est prévu qu'il se réunisse plus fréquemment qu'auparavant. L'équipe de formation ne comporte que deux représentants des « anciens » étudiants du master.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation bien inscrite dans un cadre régional sur deux sites.
- Des parcours originaux et dynamiques : *EEI* et *EEM*.
- Une bonne adéquation entre les contenus du master *HPEE* et les compétences des enseignants-chercheurs.

**Points faibles :**

- La structure en parcours de la spécialité *SH* manque de clarté et est trop éclatée.
- Disparités des exigences pour le mémoire de recherches.
- Peu d'étudiants étrangers accueillis ; peu d'étudiants qui partent en ERASMUS (sauf pour la spécialité *EE*).
- Pas d'évaluation disponible ; beaucoup de données trop anciennes.

**Avis global et recommandations :**

Il faudrait revoir la maquette, surtout en *SH*, et mieux regrouper les thématiques. Peut-être faudrait-il aussi penser à une meilleure répartition de l'offre en donnant plus de spécificités à chacun des deux sites, en regroupant (comme c'est le cas avec *PA*, et *EE*) les spécialités par site et présenter ainsi une meilleure cohérence.

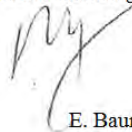


# Observations de l'établissement

Master Histoire, patrimoines, études européennes

L'équipe enseignante du master souhaite porter à la connaissance des évaluateurs qu'ils sont conscients des problèmes de cohérence et de lisibilité que pose la maquette de l'actuel master HPEE. C'est précisément pour y remédier qu'ils ont décidé d'élaborer un nouveau master. Sous la mention HCPE, ce master s'efforce de mieux prendre en compte les spécialisations thématiques qui ont émergé sur les deux sites de Nancy et de Metz et de répondre à l'impérieuse nécessité de la professionnalisation.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner